



legionellose dans un appartement en location

Par **cocottus**, le **13/06/2019** à **12:04**

Bonjour, ayant pris un bain , dans mon nouvel appartement en location, j'ai été atteint de la bactérie

Légionnellose; ce qui a occasionné en urgence une hospitalisation , avec une atteinte importante des

poumons , 5 jours de coma et 3 semaines d'hospitalisation

Malgré mes courriers aux syndic de la résidence , conscient après contrôle des services sanitaires, que la

colonne sanitaire du batiment présentait des traces évidentes de Légionnellose, je n'ai aucun retour à ce jour!

Quels sont les recours possibles?

Merci pour votre retour

Patrick Morgan